

bles de «tous les intérêts ministériels». Nous croyons qu'une condition d'efficacité de cette intégration de la politique consiste aussi en une considération systématique du processus de consultation et de l'échange d'information entre le gouvernement et les groupes privés. Nous entendons par là plus que la reconnaissance générale d'un principe. Nous entendons, bien sûr, l'instauration d'un ensemble systématique de politiques et de principes qui guideront ces rapports de consultation et détermineront les modalités d'information. Prenons par exemple notre cas: si, par notre association, les agriculteurs n'ont pas les moyens de mieux comprendre ce que comportent les questions de politique étrangère qui les touchent ou ils s'intègrent dans les politiques nationales, les risques de dislocation inutile d'un tel processus d'intégration et d'échec au niveau des solutions optimales seront d'autant plus grands.

Permettez-nous d'ajouter, comme nous l'avons si souvent signalé dans le passé, dans ce processus, que le rôle permanent du Parlement et de ses comités constitue aussi, d'une façon beaucoup plus marquée, une considération critique pour la réalisation des objectifs du Livre blanc dans le développement de la politique étrangère.

2. Il semblerait, d'après le Livre blanc, que le Comité des relations extérieures existe déjà. Or, il n'inclut pas, à notre connaissance, le sous-ministre de l'Agriculture. Il le devrait très certainement.

3. Il devrait y avoir une utilisation beaucoup plus régulière et plus courante de conseillers venant des organismes agricoles au sein des délégations internationales officielles qui étudient d'importantes questions de politique et de développement agricoles. Cette participation existe déjà, notamment pour les conférences générales de la FAO et pour la négociation des accords internationaux sur les céréales et le blé. Il y aurait tout avantage, à notre avis, à élargir cette pratique. Si le ministre de l'Agriculture ne rejette pas cette idée en principe, il trouve peu d'occasions où il la considère comme nécessaire ou utile en pratique. A notre avis, le gouvernement sous-estime grandement la valeur en longue période d'une telle participation des producteurs.

APPENDIX "Q"

A Submission from the Fisheries Council of Canada to the Standing Committee of the House of Commons on External Affairs and National Defence Respecting a "Foreign Policy for Canadians"

The Fisheries Council of Canada (membership detailed in Appendix A) is pleased to accept your invitation to comment on the subject of "Foreign Policy for Canadians." Our views will relate to those phases of Canada's foreign policy which are directly concerned with fisheries.

Canada has been a leading nation in advocating and originating international agreements on fisheries management and conservation. Our Atlantic and Pacific coastal areas contain some of the world's most prolific fishing grounds. A significant part of our national development has been associated with fisheries and as a result fisheries considerations have always been important in the formulation of Canada's international and domestic policies.

APPENDICE «Q»

Mémoire du Conseil canadien des Pêcheries au Comité permanent de la Chambre des communes sur les Affaires extérieures et la Défense nationale au sujet de la Politique étrangère au service des Canadiens

Le Conseil canadien des pêcheries (dont la composition figure à l'appendice A), est heureux d'accepter l'invitation à formuler des observations au sujet de la politique étrangère du Canada. Nos vues porteront sur les aspects de la politique extérieure du Canada en ce qui concerne directement les pêcheries.

Le Canada est une des nations qui appuie et préconise des accords internationaux relatifs à la gestion des pêcheries et à la conservation. Certaines des régions côtières du Pacifique et de l'Atlantique sont, dans le monde entier, parmi les plus favorables à la pêche. Les pêcheries ont constitué une part importante des richesses nationales et on en a toujours tenu compte dans l'établissement des politiques internationales et intérieures du Canada.